

ASSEMBLÉE du printemps 2019

Directrices et directeurs des services aux élèves
Manoir Saint-Sauveur | Saint-Sauveur

8h

Accueil

8h30 | 8h45

Ouverture de l'assemblée

Mots de bienvenue de M. Mario Chevalier (Externat Sacré-Cœur), représentant de la région des Laurentides au Groupe de travail.

8h45 | 10h15

L'aliénation parentale

Le concept d'aliénation parentale est maintenant largement documenté et publié par des experts de nombreux pays. Cependant, il est un sujet méconnu de la population et des professionnels de tous les milieux et demeure malheureusement un sujet tabou. L'aliénation parentale se décrit comme un phénomène dans lequel un des parents se livre à des comportements aliénants, influençant l'esprit de l'enfant afin de favoriser chez lui le rejet injustifié et la désaffection à l'égard de l'autre parent. Comment peut-on dépister cette situation en milieu scolaire.

Personne-ressource :

M^{me} Caroline Paradis | Conseillère stratégique et présidente du C.A., | Carrefour aliénation parentale

10h15

Pause



10h30 | 12h

L'état des lieux en matière d'agressions sexuelles chez les jeunes et comment l'école peut soutenir les victimes.

Les agressions sexuelles, depuis le #moiaussi ont pris le devant de la scène et la tolérance sociale pour l'inconduite sexuelle et les agressions sexuelles est à son plus bas. Mais sait-on vraiment ce qu'est une agression sexuelle depuis la refonte du code criminel ?

L'action des CALACS (Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) est enlignée sur les Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle servant d'assises aux plans d'action et stratégies gouvernementales : Ces orientations ont pour but ultime d'éliminer les rapports de pouvoir et de domination à l'endroit des femmes et des enfants, lesquels sont à l'origine d'un grand nombre d'agressions sexuelles.

Pour les CALACS, l'action relative aux agressions sexuelles ne peut se réduire à l'intervention auprès des victimes : de réelles solutions doivent être mises en place afin que cessent ces violences. La prévention des agressions sexuelles, la mobilisation du public, le travail en partenariat avec les ressources du milieu, la formation d'intervenant.es, la recherche et la mise en valeur des meilleures pratiques

Et vous dans vos établissements, comment soutenir les victimes et les familles lors de la divulgation des agressions. L'école peut-elle être porteuse de bienveillance et de soutien dans ces cas. Vous aurez les avis et les suggestions des experts en ce domaine.

Personne-ressource :

M^{me} Mélanie Sarroino | Coordinatrice du déploiement du programme Empreinte :
Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel |
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

12h15 | 13h30 **Apéro** (La suite du Manoir) **et dîner** (Salle à manger)

13h30 | 14h15 **État des lieux sur la violence et l'intimidation**

La violence et l'intimidation dans le milieu scolaire est encore un sujet d'actualité. La direction de l'enseignement a désormais une personne mandatée pour s'occuper de ce dossier. Quelles sont les attentes ministérielles ? Quels sont les outils que vous devez rendre disponibles à votre clientèle ? Avez-vous fait une mise à jour depuis l'obligation de 2012 ? Bref, êtes-vous en mesure de faire face au questionnement médiatique sur le sujet.

- ▶ Présentation du guide sur la surveillance des élèves

Personne-ressource :

M. Patrice Daoust | Directeur des services complémentaires et à la vie scolaire |
Fédération des établissements d'enseignement privé.

14h15

Pause



14h30 | 15h45 **Tables rondes interrégionales**

- ▶ Drogues et vapotage
- ▶ Plans d'interventions
- ▶ Ce qui fonctionne en loisir avec les jeunes

15h45 | 16h45 **Rencontres régionales**

17h | 17h45 **Apéro** (La suite du Manoir)

18h | 22h

Souper au Maestro (339, Rue Principale, Saint-Sauveur, QC J0R 1R0)
Table d'hôte entre 33 et 45 \$ / personne, payable au serveur / 40 places disponibles
[Voir le menu proposé](#)

ASSEMBLÉE du printemps 2019

Directrices et directeurs des services aux élèves
Manoir Saint-Sauveur | Saint-Sauveur

Vendredi

12

Avril

9h | 9h45

Dossiers des services complémentaires de la FEEP

- ▶ Plan de travail services aux élèves 2019-2020
- ▶ Les réalités vécues par les élèves des écoles secondaires membres de la FEEP

Personne-ressource :

M. Patrice Daoust | Directeur des services complémentaires et à la vie scolaire |
Fédération des établissements d'enseignement privé.

9h45

Pause



10h | 12h

Tranquillité et performance

Quand tout va trop vite, il est urgent de ralentir...

Quand tout s'agite autour de nous, il est primordial de ne pas s'agiter nous-mêmes.

Notre responsabilité en tant que gestionnaire dans la turbulence, c'est de garder le cap...

Rester dans l'action sans l'agitation!

Rémi Tremblay vous propose une rencontre en trois temps : d'abord il souhaite humblement vous déposer les découvertes faites à la Maison des Leaders depuis les quinze dernières années sur le rôle et les responsabilités du leader dans son organisation. Il propose ensuite de prendre de la hauteur et de réfléchir à la façon de vivre autrement l'expérience du travail en étant plus tranquille, plus signifiant. Finalement, il veut offrir davantage une conversation avec les membres de votre organisation afin de discuter ensemble des enjeux qui les préoccupent.

Personne-ressource:

M. Rémi Tremblay | Conférencier et formateur | Président de La maison des Leaders

12h

Évaluation de la rencontre et diner

ACTIVITÉS DE FORMATION DISPENSÉES AU COURS DE L'ASSEMBLÉE | Durée 10 heures

En vertu de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, vous pouvez comptabiliser comme dépenses admissibles le salaire de l'employé pour la durée de la formation ainsi que les frais de déplacement, d'hébergement et de repas.